

Module n°3 : SOFAXIS

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire.

Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire applicable, ainsi que les enjeux relatifs à la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Comprendre les principes de mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Définir l'organisation nécessaire pour déployer la démarche au sein de l'établissement (méthodologie, catégories de risques, notion d'unité de travail, acteurs-ressources, moyens selon les 3 niveaux de prévention)
- Savoir identifier et évaluer préventivement les risques d'une situation de travail
- Savoir analyser des situations post-accidents avec des outils dédiés pour améliorer les dispositifs de prévention
- Construire son programme de prévention des risques professionnels : PAPRI Pact.

Renseignements complémentaires

Durée de la formation :

de 1 à 4 jours

Modalités de déploiement :

en Intra / direction commune / GHT

Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO (m.capello@anfh.fr) 04.91.17.71.33

Programme

Le module s'organise autour des étapes suivantes :

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Connaître le cadre réglementaire applicable
- Définir la méthodologie pour mettre en oeuvre une démarche durable d'évaluation des risques
- Identifier les unités de travail, les dangers, formaliser les risques et les évaluer
- Finaliser et valider les éléments de cadrage pour déployer son évaluation des risques (modalités d'évaluation, actions de prévention)
- Exploiter les résultats du Document Unique
- Définir et mettre en place son PAPRIACT
- Communiquer et planifier la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Mobiliser un suivi tutoré et favoriser les retours d'expérience (freins et ressources au cours de la mise en oeuvre de l'évaluation des risques professionnels...).

POINTS FORTS DE L'INTERVENTION

- Expertise pluridisciplinaire mobilisée par Sofaxis dans le cadre des démarches d'EvRP déjà menées.
- Adaptation au contexte à partir d'un pré-diagnostic via un questionnaire complété par l'établissement.
- Alternance de temps théoriques et pratiques, avec à l'issue de la première phase (intersession) les premiers éléments cadrant la mise en place d'un document unique et d'un PAPRIACT "sur-mesure".
- Intersession permettant à chaque participant d'expérimenter puis de bénéficier d'un temps partagé de retour d'expérience avec les pairs.
- Durée et programme adaptables selon le contexte et les enjeux de chaque établissement.

Public

Directeurs, DRH, Responsable QHSE, Préventeurs, Représentants du personnel, Référents prévention.

**Exercice
2024**

**Code de formation
2.06**

**Nature
AFR**

Organisé par
Organisme au choix

Durée
7 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences